PRÉFET
DE L'HÉRAULT
Liberté
Égalité
Fraternité

Communiqué de presse

Retrouvez L'État dans l'Hérault sur www.herault.gouv.fr et sur nos réseaux sociaux

@Prefet34

Montpellier, lundi 6 avril 2020

Coronavirus

Répartition de la dotation globale de fonctionnement 2020 aux collectivités locales de l'Hérault

Dans le contexte actuel, l'État s'attache à respecter les délais de production et de communication des informations financières indispensables pour que les collectivités disposent d'une visibilité suffisante sur leurs ressources.

C'est ainsi que la direction générale des collectivités locales (DGCL) a mis en ligne les montants alloués aux communes, établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et départements au titre de la dotation globale de fonctionnement (DGF) 2020. Retrouvez-les sur le site :

http://www.dotations-dgcl.interieur.gouv.fr/consultation/accueil.php

Pour la troisième année consécutive, le montant de l'enveloppe globale de **DGF est stable au plan national**. Il s'élève, en 2020, à 26,8 milliards d'euros, dont 18,3 milliards d'euros pour le bloc communal.

Comme l'an dernier, dans l'Hérault, le bloc communal bénéficie d'une trajectoire plus favorable, avec une hausse de 1,5 %. A l'intérieur du montant global, celui de chaque collectivité peut varier à la hausse ou à la baisse en raison de l'évolution des réalités individuelles ainsi que de l'effort de redistribution en direction des collectivités les plus fragiles.

- S'agissant des **communes**, la DGF augmente de 2,4 % par rapport à 2019, avec 219 millions d'euros. **67** % des communes voient leur DGF augmenter (47 % au plan national).

- Les **EPCI** de l'Hérault connaissent une légère baisse (-0,5%), cependant moins importante qu'en 2019. Elle résulte d'une dotation d'intercommunalité progressant de 4 % et d'une dotation de compensation (qui alimente la péréquation) en légère diminution (-1,82%). La dotation d'intercommunalité continue sa progression depuis trois ans, après avoir considérablement baissé entre 2013 et 2017. **56** % des groupements voient leur DGF augmenter en 2020 (55 % au plan national).

- La DGF du **Département** progresse de 0,94 %.

Toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur le Coronavirus COVID-19 sont sur le site :
https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Numéro vert national accessible 24h/24 : **0 800 130 000** (appel gratuit)

Service départemental de la communication interministérielle
04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr
Site internet : www.herault.gouv.fr @prefet34